

Communiqué de presse

Paris, le 4 juin 2018

## **Pacifica lance sa nouvelle offre « Assurance des Accidents de la Vie »**

Leader sur le marché des garanties des accidents de la vie, Pacifica, filiale assurances dommages de Crédit Agricole Assurances, annonce le lancement de sa nouvelle offre Assurance des Accidents de la Vie (AAV).

Ce nouveau contrat garantit une protection optimale des assurés en cas d'accident de la vie quotidienne avec notamment une indemnisation dès les premières séquelles et pouvant aller **jusqu'à 2 millions d'euros** en cas de préjudice corporel grave.

L'offre se compose de deux formules au choix : **Initiale ou Intégrale** (Primo ou Plus pour LCL), s'articulant autour de quatre domaines de garanties :

- une **indemnisation « Perte de Qualité de Vie »** forfaitaire dès 1% de Déficit Fonctionnel Permanent (DFP)
- une **compensation de la perte des revenus**
- une **adaptation du cadre de vie**, avec l'aménagement du logement et du véhicule
- une **assistance** proposant de nombreux services : aide-ménagère, accompagnement psychologique, tierce personne, ...

Des avantages s'adaptant aux besoins et aux attentes du quotidien sont également proposés pour les enfants (garanties scolaires etc.) et les seniors (couverture étendue à leurs petits-enfants, etc.).

L'Assurance des Accidents de la Vie, est distribuée par les Caisses régionales de Crédit Agricole et LCL.

### **A propos de Crédit Agricole Assurances**

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 400 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2017 s'élève à 30,4 milliards d'euros (normes IFRS).

[www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com) [www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com)

### **Contacts presse**

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

[service.presse@ca-assurances.fr](mailto:service.presse@ca-assurances.fr)

